

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63

Séance ordinaire du 4 février 2021

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 19	Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 25 janvier 2021	

N° 18

Plan Volontariat 2021-2024 SDIS 63

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 février à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRÉSENTS :

Membres ayant voix délibérative

- M. BETENFELD, M. BOILON, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DA SILVA, M. DUMAS, Mme DURON, M. GRAND, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. MORVAN, M. PERRET, M. SOUCHAL, M. VALLEE.

Membres ayant voix consultative

- Mme BRUSSAT, M. PERRODIN, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Capitaine BARILI, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant COLLAY, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

Membres de droit

- M. RAGOT, directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

EXCUSÉS :

- **Titulaires** : M. CHAUVIN, M. DESFORGES, M. GUILLAUME, M. MEYNIER, M. PASCIUTO, M. PETEL, Mme PRUNIER, Mme PICARD.
- **Suppléants** : M. BALDY, Mme BONY, M. BOYER, M. CONSTANTIN, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, Mme GAIDIER, M. GAY, Mme GUILLOT, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. ROUGHEOL, Mme BRIAT, M. SAUVADE, Mme SERIN.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Commandant CUBIZOLLES, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

L'organisation des secours s'est historiquement appuyée sur un ancrage territorial basé sur le bénévolat puis sur le volontariat permettant une réponse de proximité et une montée en puissance rapide des opérations de secours en cas d'évènements majeurs. Riche de l'intégration d'une diversité citoyenne, de cultures locales et de connaissances provenant de différentes corporations de métiers, cette organisation doit permettre la couverture des risques sur l'ensemble du territoire en permanence. Au cours du temps, l'évolution du nombre d'interventions et leur diversité, l'évolution des modes de vie, la délocalisation du travail, les impératifs sociétaux rendent ce modèle de plus en plus fragile.

Avec un effectif de plus de 3650 SPV au 31 décembre 2020, le département du Puy-de-Dôme n'échappe pas aux problèmes que rencontre la plupart des SDIS, en particulier ceux liés à la pérennisation des effectifs et à sa disponibilité en journée.

En effet, la mission volontariat mise en place par le Groupement volontariat et de l'engagement citoyen du SDIS 63 en mai 2018, avait mis en évidence les difficultés à disposer :

- d'une ressource volontaire en journée ;
- d'un potentiel humain disponible dans les CPI ;
- d'une organisation administrative et opérationnelle permettant une gestion efficace de la ressource ;
- d'une organisation administrative et opérationnelle relevant du maintien des engagements et de la préservation du partenariat avec les employeurs locaux.

En s'appuyant sur ces observations, en respectant le cadre et les limites des différents plans nationaux, en s'appuyant également sur les indicateurs de trois années successives, il a été élaboré un plan structuré en quatre axes et décliné en **58 actions en faveur du volontariat du SDIS 63** dénommé « plan volontariat 2021-2024 SDIS 63 » :

AXE 1 : Ajuster les engagements au besoin et fidéliser les effectifs ;

AXE 2 : Diminuer les contraintes des unités opérationnelles ;

AXE 3 : Développer une communication dédiée à l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires ;

AXE 4 : Accompagner les managers vers un nouveau modèle du volontariat.

Ce rapport a été présenté au Bureau du SDIS 63.

DELIBERATION

Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- **d'émettre un avis favorable sur le plan volontariat 2021-2024.**
-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **12 FEV. 2021**

Le président du conseil
d'administration du SDIS,

Accusé de réception en préfecture 063-286300017-20210204-21_06293-DE Date de télétransmission : 15/02/2021 Date de réception préfecture : 15/02/2021


Jean-Yves GOUTTEBEL